



Bulletin municipal  
n°58  
2024

A  
T  
T  
E  
N  
S  
C  
H  
W  
I  
L  
L  
E  
R

*S'Neyschta vom Dorf*

## Sommaire

Mairie info	2	Installation illicite des gens du voyage	11
Le mot du Maire	3	Démarchage à domicile	11
Informations diverses	4	Les travaux réalisés en 2024	12
Souvenir des grands anniversaires	7	Les travaux qui seront réalisés en 2025	13
Départ en retraite de Roland Baumann	8	Solidarité	13
Excursion des aînés	8	État civil	14
Commémoration du 11 novembre	9	43 <sup>e</sup> anniversaire du jumelage Attenschwiller, Gabarret et Herré	15
Calendrier des manifestations 2024	10	Association - vie du village	16
Les anniversaires 2025	10		

## Mairie info

### Mairie

3 rue Charles de Gaulle 68220 ATTENSCHWILLER

☎ 03.89.68.60.14 📠 03.89.68.73.46

✉ mairie@attenschwiller.com

### Ouverture :

Lundi de 13h à 19h

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h à 12h

### Écoles

#### École primaire

☎ 03.89.68.74.90 (direction à Michelbach-le-Haut)

et ☎ 03.89.68.68.38 (site d'Attenschwiller)

#### École maternelle

☎ 03.89.68.76.77

#### Périscolaire Rêve et Ris

☎ 03.89.68.67.32

### Multi accueil

Tom Pouce (Hagenthal-le-Bas)

☎ 03.89.68.15.99

Les Loustics (Ranspach-le-Bas)

☎ 03.89.68.26.21

**L'ensemble des procès-verbaux des séances du Conseil municipal, ainsi que l'urbanisme sont disponibles sur le site de notre commune et en Mairie.**

### Saint-Louis Agglomération

#### Déchets ménagers

Pôle de proximité de Folschbourg ☎ 03.89.68.17.07

#### Assainissement et eau

Antenne de Hagenthal-le-Bas ☎ 03.67.35.72.51

N° d'astreinte (de 17h15 à 8h30) ☎ 03.89.70.46.68

### Communauté de Paroisse

#### Presbytère

3 rue de l'Église, 68730 RANSPACH-LE-BAS

☎ 03.89.68.49.66

#### Personne relais Attenschwiller

Mme Monique BUBENDORF ☎ 03.89.68.68.00

### Urgence et sécurité

En cas de problème grave de santé ☎ 15 (SAMU 68-SMUR)

En cas de problème grave de sécurité ☎ 17 (Police)

En cas de problème grave de sécurité incendie ☎ 18 (Sapeurs-Pompiers)

### Autres contacts

Clinique des Trois Frontières ☎ 08 26 30 37 37

Numéro d'urgence européen ☎ 112

Centre anti-poison ☎ 03 88 37 37 37



## Le mot du Maire



Une nouvelle année vient de s'écouler. Une année de plus à vous servir, à travailler au bénéfice de notre village et de nos concitoyens.

Une année encore à animer notre commune et à faire d'Attenschwiller un lieu dynamique tout en préservant son cadre de vie rural.

Le temps passe, les années s'agrinent, le soleil s'est couché sur l'année 2024, nous voici à l'aube d'un horizon nouveau.

Les pages du Grand Livre de la Vie se tournent une à une inexorablement.

Aux nouveaux habitants qui sont venus vivre cette année dans notre commune, je leur souhaite de s'épanouir pleinement et de trouver le bien-être à Attenschwiller.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et oeuvrent au quotidien au service de notre commune. Nous avons décidé d'oser depuis le début de ce mandat et vous pouvez compter sur nous pour continuer, car on ne subit pas l'avenir, on le construit.

Bien sûr je n'oublie pas tous nos agents communaux sans distinction qui méritent toute ma considération et ma reconnaissance. Sans eux rien ne serait possible. L'effort de chacun participe à la réussite. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions.

Je tiens ici à souligner le dynamisme de nos associations qui ne manquent pas d'inventivité. Moults évènements festifs ont jalonné l'année 2024. De belles surprises sont en préparation. 2025 s'annonce être un bon cru. À vos agendas !

Le monde bouge, la société évolue, mais nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel. Fédérer, rassembler, partager, sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et dans notre quotidien à tous. Réapprendre la tolérance et la bienveillance et permettre le « vivre ensemble » est indispensable. Ce sont les vœux que je formule pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous et qui accompagne les traditionnels vœux de santé, de bonheur et de sérénité.

Pour conclure, je rajouterai : en cette période propice au doute, au découragement, malgré les aléas, les épreuves, continuons à faire preuve d'un optimisme dans l'avenir et refusons le renoncement, pour laisser place à la Paix, la Bienveillance, la Solidarité !

Ne renoncez jamais à la vie, à l'amour, car « la vie est une magnifique et unique aventure et nul ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille ».

Mes adjoints, le Conseil municipal, le Personnel communal, s'associent à moi, avec cœur, passion et foi en notre beau village, pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches et tous ceux que vous aimez et qui vous aiment, une belle et heureuse année 2025 et surtout une bonne santé !

Votre Maire,  
Denis Wiederkehr



**La mairie sera fermée  
du 20 décembre 2024 au soir  
au 06 janvier 2025 au matin**

## Informations diverses

### Le saviez-vous ?

#### Promenades en forêt

Vous êtes obligé de tenir votre chien en laisse jusqu'au 30 juin.

Comme chaque année, à compter du 15 avril, les propriétaires de chiens ont pour obligation de ne pas détacher leurs animaux en dehors des allées forestières. L'objectif est de préserver la faune sauvage durant cette période marquée par le début de la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux.

Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt. Ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous. Entre le 15 avril et le 30 juin, la réglementation est plus stricte : vous devez tenir vos chiens en laisse lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière. Sont notamment considérés comme des allées forestières :

- Les routes ;
- Les chemins ;
- Les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemin de promenade, ...).

#### Cette règle vise à :

- Éviter que vos chiens n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux ;
- Favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.

Grâce à leur flair extrêmement développé, les chiens peuvent facilement repérer les nouveaux-nés en forêt ainsi que les oiseaux qui nichent au sol dans des espaces ouverts. Leur simple présence peut déranger et stresser des animaux forestiers particulièrement sensibles pendant cette période caractérisée par le début de la mise-bas des mammifères. Les chiens mettraient alors en péril la reproduction d'une partie de cette faune sauvage.

#### À noter :

Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une **amende pouvant aller jusqu'à 750 €**.

#### À savoir :

Lors de vos promenades en forêt, vous ne devez pas nourrir les animaux sauvages qui s'y trouvent, ni vous approcher d'eux. Vous devez vous contenter de les observer dans leur habitat naturel, sans les déranger. En ne respectant pas ces recommandations, vous pourriez modifier leur comportement et entraîner une altération de leur instinct sauvage. Par ailleurs, si vous touchez un jeune animal sa mère pourrait l'abandonner, perturbée par l'odeur humaine.



#### Site des déchets verts - Rappel

Les incivilités sur le site des déchets verts ne cessent d'augmenter. Nous trouvons régulièrement des gravats, de la terre, des traverses de chemin de fer, des pots de fleur, du carrelage, des troncs d'arbres entiers et même des sacs d'ordures ménagères.

#### Déchets admis :

Végétaux issus de l'entretien des espaces verts et des jardins des usagers particuliers (tonte, taille, feuillage, petit branchage, ...).



## Informations diverses

### Déchets interdits :

Films et sacs plastiques, gravats, terre, déchets souillés par des substances dangereuses tels que des produits phytosanitaires, etc.

Nous vous prions de respecter les consignes du site des déchets verts.

### Point d'apport volontaire salle polyvalente

Pensez au voisinage : merci de déposer vos déchets uniquement de 8h à 20h (sauf le dimanche et les jours fériés) et d'arrêter votre moteur pendant le déchargement. Lorsque les conteneurs sont pleins, ne déposez pas vos déchets par terre, conservez-les ou allez à la déchetterie.

### Déclaration d'arrivée et de départ

Régulièrement, le secrétariat est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur, et ce dans tous les domaines de la vie courante : justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signature, certificat de vie, etc.

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

**Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune (ou votre départ). Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.**



### Entretien des trottoirs

La municipalité rappelle qu'un arrêté municipal précise les obligations des administrés, à savoir :

- Chaque habitant d'une maison individuelle doit se charger d'entretenir le trottoir devant sa propriété (balayage, désherbage).
- En hiver, en cas de chutes de neige, les administrés ont l'obligation de veiller au déneigement et salage en cas de verglas. Nous rappelons que la responsabilité des personnes ne respectant pas ces règles peut être engagée en cas de sinistre !



### Jour de collecte des ordures ménagères



Les ordures ménagères résiduelles sont collectées le jeudi matin à partir de 5h. Les habitants sont priés de ne sortir leurs bacs que la veille du ramassage et de les ranger au cours de la journée. En cas de jour férié, rendez-vous sur [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr) > Vie quotidienne > Déchets ménagers.

## Informations diverses

### Affichage de l'autorisation d'urbanisme

Vous devez afficher votre autorisation dès la notification de l'arrêté de permis ou dès la décision de non opposition de la mairie de votre déclaration préalable de travaux.

L'affichage se fait sur un panneau rectangulaire d'au moins 80 cm de longueur et de largeur. Vous pouvez trouver ce type de panneau dans les magasins de bricolage. Le contenu de l'affichage doit être bien lisible de la voie publique ou des espaces ouverts au public.

Pour les travaux de courte durée, le panneau doit être affiché sans interruption pendant 2 mois, même s'ils durent moins longtemps.



### Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Venez échanger votre expérience avec d'autres aidants, autour d'un café ! Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès. Toutes les informations sur : <https://www.apei-sudalsace.fr>



### Caritas Alsace, la solidarité en circuit court



Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région.

Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans la zone des Trois Frontières, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueil, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20 % en un an !

Dans la zone des Trois Frontières, Caritas Alsace compte plusieurs équipes (Saint-Louis, Blotzheim et Kembs-Sierentz-Landsers). En 2023, les 46 bénévoles du secteur ont aidé 159 familles en situation de pauvreté. Preuve que la pauvreté n'épargne pas notre secteur. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur le soutien pour les enfants en situation de décrochage scolaire.

Ce sont les donateurs qui offrent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi, l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

*Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000 €). Un don de 100 € ne coûte donc plus que 25 € après impôt. Don sécurisé sur [caritas-alsace.org](https://caritas-alsace.org), ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.*

## Informations diverses

### Commande de bois de chauffage 2025

Cette année, nous vous proposons d'acheter du bois qui sera mis à votre disposition au printemps 2025. Il s'agit de bois de chauffage en stère d'une longueur de 1 mètre empilé en bordure de chemin (non livré).

Vous trouverez en pièce jointe un formulaire d'inscription à retourner en Mairie pour le 28 février 2025.

Attention : la quantité est limitée par foyer pour un usage strictement personnel. La revente est interdite !



## Souvenirs des grands anniversaires



**BAUMMANN Marie-Rose**  
85 ans



**SCHUMACHER Antoine**  
85 ans



**SUTTER Anne-Marie**  
85 ans



**SIMON Fernand**  
80 ans



**ROTH Paulette**  
80 ans



**SUTTER Arsène**  
80 ans



**WIEDERKEHR André**  
80 ans



**ALLEMANN Sylvia**  
90 ans



## Départ en retraite de Roland Baumann

Permettez-moi de mettre à l'honneur Roland Baumann. Après 27 années dévouées à notre commune, une page se tourne. Son départ est empreint d'émotions, mais surtout de gratitude pour son engagement. Aujourd'hui, nous souhaitons lui exprimer notre reconnaissance et lui rendre hommage pour ces années riches en accomplissements et en souvenirs précieux. Son travail a été bien plus qu'un métier, il a été une véritable vocation.

Au nom de la Municipalité, nous tenons à le remercier pour sa collaboration et sa contribution. Son départ est certes une perte pour notre commune, mais c'est aussi une opportunité pour de nouvelles perspectives et expériences qui s'offrent à lui.



## Excursion des aînés

Cette année, nous sommes retournés à Rouffach, pour notre traditionnel arrêt petit-déjeuner. Nous poursuivons notre chemin vers Pfaffenheim pour une visite et dégustation des caves Martischang. Après le déjeuner pris sur le bateau à Breisach, nous nous dirigeons vers Bad Bellingen pour visiter les jardins d'Ettenbuhl. Si la pépinière, réputée pour proposer plus de 1 000 variétés de roses est bien connue des passionnés, ce sont les différents jardins qui vont nous émerveiller : les jardins de roses, les potagers, la prairie fleurie, le jardin d'eau, le jardin des pivoines, l'avenue des astérales, la bambouseraie, l'allée des séquoias, pour n'en citer que quelques-uns.



Le personnel du *Teergarten* est aux petits soins des gourmands et a proposé un *Teatime* dans la plus pure tradition anglaise. Une boutique a également émerveillé les participants en offrant un large choix d'accessoires pour le jardin et la maison, de la porcelaine, des produits de la *Rosenmanufaktur* (thés, confitures, liqueurs...).



## *Se souvenir, pour ne jamais oublier*

Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. En cette année du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; des soldats de la 1<sup>re</sup> armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2<sup>e</sup> division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ? C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Cette cérémonie fut également l'occasion de remettre des médailles et nominations chez nos pompiers.



# Calendrier des manifestations 2025

S  
Z  
O  
I  
T  
A  
M  
I  
N  
A

## Commune

**Dimanche 9 novembre :**  
Commémoration du 11 novembre

**Dimanche 14 décembre :**  
Repas des aînés

## Pompiers

**Dimanche 20 juin :** Exercice aux écoles

**Lundi 23 juin :**  
Collecte pour les pupilles des pompiers

**Dimanche 9 novembre :**  
Commémoration du 11 novembre

**Samedi 6 décembre :** Apéro tartiflette

## Zuckerpflimlé

**Samedi 9 et dimanche 10 août :** Waidstock

**Samedi 29 novembre :** Soirée après-ski

## Dry Ratzer

**Dimanche 8 juin :** Marché aux puces

## Aviculteurs

**Samedi 8 et dimanche 9 novembre :**  
Exposition avicole - repas carpes frites le dimanche 9

## Musique Liberté

**Samedi 04 octobre :** Oktoberfascht

**Samedi 29 novembre :** vente de fromage

**Samedi 13 décembre :** concert de fin d'année

## Zuckerpflimlé et Musique Liberté

**Samedi 05 juillet :** Bal tricolore

## Carnaval

**Samedi 1<sup>er</sup> mars :** Association des aviculteurs

**Mardi 4 mars :** Musique Liberté

## JBS Brasseurs

**Jeudi 12 juin :** After Work

## Arboriculteurs

**Samedi 08 février de 13h30 à 16h30 :**  
cours de taille

**Samedi 22 février de 13h30 à 16h30 :**  
cours de taille

# Les anniversaires 2025

## 95 ans

**WIEDERKEHR Rose** 29/01/1930

## 90 ans

**HUMM Julie** 01/06/1935

**REIBEL Jean-Pierre** 27/06/1935

**KLEIN Cécile** 15/09/1935

**HEYER Marcel** 20/11/1935

## 85 ans

**SIMON Hedwige** 22/01/1940

**WANNER Paulette** 21/04/1940

**MAGNIER Geneviève** 02/12/1940

**RITTER Adolphe** 25/12/1940

## 80 ans

**METZ Mireille** 07/01/1945

**SUTTER Gilbert** 13/01/1945

**POURE Gérard** 14/02/1945

**WANNER Fernand** 08/03/1945

**HATSTATT Jeanne** 04/04/1945

**POURE Marie-Thérèse** 13/04/1945



**STARCK Yvette**

11/08/1945

**ROBE Mariette**

28/09/1945

**BADMANN Véra**

17/10/1945

**SIMON Denise**

03/11/1945

## Noces d'or

**M. WIEDERKEHR Gilbert  
et Mme SCHNEIDER Monique**  
se sont mariés le 04 juillet 1975

## Noces de diamant

**M. ALLEMANN René  
et Mme ALLEMANN Monique**  
se sont mariés le 17 septembre 1965

**M. GRABER Alfred et Mme WILLER Erica**  
se sont mariés le 1<sup>er</sup> octobre 1965

## Noces de palissandre

**M. HEYER Marcel et Mme ZAMBACH Erna**  
se sont mariés le 9 septembre 1960

## Installation illicite des gens du voyage

2024 a vu aussi une intrusion au sein de notre commune - les gens du voyage !

Ils se sont installés illégalement sur notre terrain de foot le lundi de la Pentecôte. Avec ma 1<sup>re</sup> adjointe, nous nous sommes rendus sur place.

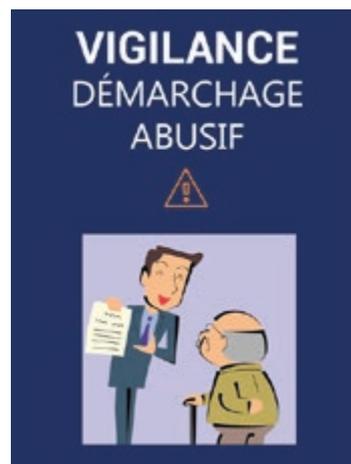
La gendarmerie était également présente, et a entamé un dialogue avec ces nouveaux arrivants. Saint-Louis Agglomération a été contacté, et un coordinateur dédié à ce genre de situation est venu à leur rencontre.

La commune condamne fermement l'installation sauvage, sans autorisation, au sein de structures communales, ainsi que la détérioration des biens publics.



## Démarchage à domicile

Le démarchage à domicile est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur en abusant de sa situation de faiblesse ou d'ignorance. Cette pratique est interdite lorsque le consommateur a exprimé son refus d'être importuné.



### Les bons gestes :

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques **bons réflexes** :

- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**.
- **Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.**
- **Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.**
- En cas de doute, proposez d'**appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur.
- **Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

### L'abus de faiblesse :

- L'abus de faiblesse est le fait de vendre un produit ou de faire signer un devis à une personne en profitant de son ignorance, de sa faiblesse physique ou mentale. Le vendeur a connaissance de la vulnérabilité de la personne et peut aller jusqu'à exercer des pressions répétées pour manipuler la victime de manière à obtenir son consentement.
- Vous, ou un de vos proches, êtes victime d'un démarchage abusif menant à un abus de faiblesse ? Des voies de recours existent pour contester et annuler les contrats souscrits.
- Vous pouvez également déposer plainte en vous rendant dans le commissariat ou la gendarmerie de votre choix. La plainte sera ensuite transmise au procureur de la République pour qu'il décide des suites à donner à l'affaire.

## Travaux réalisés en 2024

### S Rue Breton



Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école, la portion de la rue Breton proche de l'école a été réaménagée avec un rétrécissement de chaussée et un principe de priorité. Le pied de bus a également été mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Avec les subventions

obtenues pour ce projet (Collectivité européenne d'Alsace, Saint-Louis Agglomération, agence de l'eau et agglomération de Bâle), celui-ci aura coûté au final seulement 5 267 € HT à la commune. Une chance puisque ce projet représente un coût de 228 671 euros HT ! Afin de finaliser ce projet et ainsi embellir le quartier des arbres seront plantés pour apporter une touche verte. À l'occasion de ces travaux, une cuve de récupération d'eau de pluie de 60 m<sup>3</sup> a également été installée. Celle-ci permettra une utilisation plus écologique et sera utilisée prioritairement pour l'arrosage des fleurs et arbres du village.



### T Jonction rue Wilson et rue de Héisingue

Pour permettre la circulation des véhicules dans les 2 sens, la jonction entre la rue Wilson et rue de Héisingue a été élargie avec un tracé pour piste cyclable et piétons. Une nouvelle loi nous oblige à donner un nom à cette nouvelle rue. Les élèves du RPI ont été sollicités pour proposer des noms. Cette nouvelle rue s'appellera désormais le « chemin des Pommiers ».



### S Réfections et prolongements

Afin d'améliorer l'accessibilité et les possibilités de promenade aux alentours du village, des rues et chemins ont été réfectionnés, prolongés et / ou créés :



- Création du chemin rue des Prés ;
- Réfections du chemin près de la salle polyvalente et des arboriculteurs ;
- Réfection de la rue des Jardins ;
- Réfection du chemin longeant la Liesbach et reliant le Eselweg au prolongement de la rue Breton (Waidstock) ;
- Accès vers M. Groelly Gilles ;
- Accès vers M. Wiederkehr André ;
- Réfection d'une portion de trottoir rue de Paris ;
- Réfection et prolongement du chemin rural à proximité de la société Bubendorff ;
- Réfection de la ruelle près du restaurant Le Cosy.



# État civil

S  
E  
C  
N  
A  
S  
S  
A  
I  
S  
N  
A  
I  
S  
P  
A  
C  
S  
M  
A  
R  
I  
A  
G  
E  
S  
D  
É  
C  
È  
S

## Naissance

- 12/11/23 **Cassy, Rose, Isabelle, Georgette,**  
de MENNY Lucas et HERBAUT Charlotte
- 15/02/24 **Alexandre GROELLY,**  
de GROELLY Gilles et LITZLER Christel
- 13/03/24 **Luca BOHNY,**  
de BOHNY Marc et SCHNEIDER Emilie
- 30/03/24 **Louise GOEPFERT,**  
de GOEPFERT Gustave et BAUMANN Pauline
- 01/06/24 **Evan ELGART,**  
de ELGART Arnaud et PEGEOT Emilie
- 18/08/24 **Lorenzo, Gaël, Jérôme NUNES FERREIRA,**  
de NUNES FERREIRA Jérôme et BARDIN Gaëlle
- 12/10/24 **Stan BENTZINGER,**  
de BENTZINGER Bryan et SAINTVOIRIN Laetitia
- 26/10/24 **Ema REY,**  
de REY Vivien et COURCY Charlotte



## PACS

- 17/11/23 GOERIG Rémy et WIEDENSOHLER Angélique
- 02/12/23 BOHNY Marc et SCHNEIDER Emilie



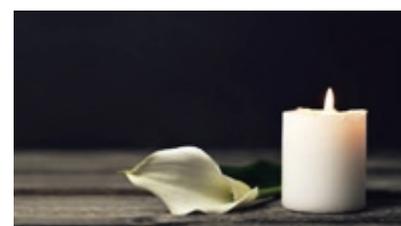
## Mariage

- 25/11/23 ALBISSER Olivier et DUMAS Christine
- 20/01/24 GROELLY Gilles et LITZLER Christel
- 21/06/24 LATSCHA Jérôme et LAMEKINA Nicole
- 20/07/24 DIBY Ludovic et BUBENDORFF Marion
- 27/07/24 SCHLATTER Grégory et SILVA DE SOUZA Selma



## Décès

- 01/03/24 SIMON Claude
- 29/08/24 DESSERICH Alphonse
- 12/10/24 THEVENIN Claudine, née RINCKER
- 16/11/24 KUNTZ Liliane, née ALLEMANN
- 26/11/24 SATTTLER Martin



**Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.**

## 43<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Attenschwiller, Gabarret et Herré



Le vendredi 23 août au soir, une délégation d'alsaciens du village d'Attenschwiller est arrivée à Gabarret pour fêter le 43<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos communes.

Dès samedi, ce fut la journée de détente avec la visite touristique à Nérac, découverte d'une ferme maraîchère, descente en bateau de la Baïse et repas à bord, puis visite du moulin des tours de Barbaste.

Dimanche, gabardans et alsaciens se sont rendus au grand rassemblement à Soustons pour assister aux cérémonies des 85 ans d'évacuation des alsaciens lors de la Seconde Guerre mondiale.

Lundi, en fin de matinée, tous se sont retrouvés à l'airial d'Herré, derrière la salle des fêtes, où ont eu lieu les discours, pour la signature du renouvellement du jumelage et la remise des cadeaux.

Brigitte Appolinaire, maire de Herré a ouvert la cérémonie en exprimant son plaisir d'accueillir tout le monde à Herré pour ce moment important : « *Un acte de paix et d'ouverture aux autres qui n'a été jamais démenti depuis 1939* ».

Brigitte Appolinaire a rappelé que plus de 400 alsaciens étaient arrivés à Gabarret et que le village d'Herré en avait accueilli 72, partageant les joies et les peines.

Elle a insisté sur les liens d'amitiés avec les alsaciens et la nécessité du devoir de mémoire et de transmettre aux nouvelles générations ces valeurs de solidarité, d'amitié et de paix.

Stéphane Barlaud, maire de Gabarret, a rappelé l'excellente journée de partage vécue à Soustons, puis il a apporté des précisions sur le serment de jumelage signé en 1981 et qui fut le premier dans les Landes.

Lors de son discours, Denis Wiederkehr, a insisté sur le fait que les amitiés créées dans la tourmente sont les plus solides : « *Nous sommes ici pour en témoigner. Mon père avait 16 ans quand il est arrivé à Gabarret* ». Denis Wiederkehr a continué son intervention avec des anecdotes vécues lors des différentes cérémonies de jumelage.



## Association - vie du village

### Waidstock – Zuckerpflimle Edition 2024

La 11<sup>e</sup> édition du festival Waidstock, porté par l'association Zuckerpflimle, a encore une fois cartonné, les 2 et 3 août 2024 !

Comme toujours en pleine nature au milieu des champs et forêts sur un site exceptionnel de 40 ares, une organisation logistique immense pour monter l'enceinte du festival en plein air, rien qu'en électricité et en eau par exemple.

#### Au programme : DJ internationaux

(Alsace, Paris, Allemagne, Suisse et Ukraine)

**VENDREDI** : Soirée électro avec d'abord, le trio Fire House Mafia épaulé par Lucky Dom Boy, les régionaux de l'étape, suivi de JD Juicy-M. La star montante de la musique électro aux 100 millions de vues sur les réseaux, a enflammé la Waidstock, pour sa toute première en France !

**SAMEDI** : Soirée Années 80, 90 et 2000 avec projection en direct live du clip associé à la musique sur l'écran géant avec DJ Nico du BO + DJ MCB, venu lui tout droit de Paris.

Un public jeune et moins jeune. Tout enthousiaste, joyeux, heureux, et tant le vendredi que le samedi. Et c'est peu dire que, dans la douceur de ces deux soirées d'été, épargnées de surcroît par l'orage qui un temps menaçait, la 11<sup>e</sup> édition du festival Waid-stock a enchanté.

**DIMANCHE ET LUNDI** : Un programme différent mais au combien nécessaire, rangement et nettoyage du site. L'association a retroussé les manches et a remis le site en ordre en nettoyant le pré, le parking et les chemins d'accès pour lui redonner son état naturel.

Les Zuckerpflimle remercient chaleureusement tout le monde présent et pour leurs retours plus que positifs :

*\*\* Un show Light et Son, digne des grands festivals - Un Bar immense avec sa joyeuse bande de serveurs - Une restauration, grillades - frites aux p'tits oignons - Un grand Parking bien organisé et un Site surveillé par un service de sécurité très professionnel - BRAVO \*\**

**L'association tient à remercier en particulier par le biais de cet article, les différentes Associations qui les ont aidés au bar, en cuisine, au parking, à la sécurité, etc. Sans oublier les nombreux bénévoles, les propriétaires des terrains occupés, les différents fidèles sponsors, sans qui la mise en place de ce festival ne serait pas possible.**

**\*\*\*\*\* UN GRAND MERCI \*\*\*\*\***

Maintenant place à la préparation de la Saison 2025 ! On se réserve les dates !

**08 et 09 Aout 2025 : Festival WAIDSTOCK**

**29 Novembre 2025 : Soirée Après-Ski et sa traditionnelle fondue savoyarde**





## AS ATTENSCHWILLER SECTION BASKET

[www.basketattenschwiller.com](http://www.basketattenschwiller.com)

 Basket Club Attenschwiller

 basket\_club\_attenschwiller

L'AS Attenschwiller section a célébré en grande pompe son 60ème anniversaire le 15 juin dernier, réunissant joueurs, anciens membres, supporters, et dignitaires locaux pour une journée mémorable. Cet événement marquant a permis de retracer six décennies d'histoire sportive, de camaraderie et de succès qui ont forgé l'identité de ce club emblématique d'Attenschwiller.



Les invités ont eu l'honneur d'échanger des anecdotes avec les premiers joueurs du club

Les invités ont levé leur verre avec enthousiasme, portant un toast chaleureux en l'honneur des bénévoles, héros de l'ombre qui font vivre notre passion pour le basket.

La journée s'est poursuivie par un spectacle d'acrobaties de Basketball. Après un délicieux barbecue, une soirée festive où musique, danse et bonne humeur étaient au rendez-vous. Ce 60ème anniversaire restera gravé dans les mémoires de tous les participants, rappelant l'importance de notre sport dans notre société.



Des **Operations Basket Ecole (OBE)** sont organisés conjointement entre la fédération, les écoles et le club de basket afin de faire découvrir aux plus jeunes notre sport. A Attenschwiller et d'autres communes voisines, ces cours sont donnés par nos retraités du club de Basketball. Merci à eux pour leur disponibilité et leur passion qu'ils transmettent aux jeunes générations.



La nouvelle saison est lancée, 8 équipes sont engagées dans le championnat départemental du Haut-Rhin dont deux en championnat féminin. Vous trouverez le calendrier des rencontres, pour venir les soutenir sur notre site internet ou sur nos réseaux.

## 2023/2024: des départs... et des arrivées!



Chaque année nous avons de nombreux départs en intervention... mais aussi des départs en retraite.

La cérémonie du souvenir de novembre 2023 a été l'occasion pour nous de féliciter et de remercier **Philippe ALLEMANN** pour ses 29 années d'engagement et de dévouement.

Philippe a en effet fait valoir son droit à la vétérançe et s'est vu remettre son képi après sa longue carrière au sein des Sapeurs-Pompiers d'Attenschwiller.



Il y a des départs... mais aussi des arrivées!

Et c'est donc avec un grand plaisir que nous avons accueilli, après leur cursus de 4 années au sein des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Porte du Sundgau:

- Kim SAUNIER, au mois de Février 2024
- Pauline CRON, au mois de Juillet 2024



Ces dernières vous ont d'ailleurs fait la démonstration de la Réanimation Cardio Pulmonaire lors de notre Journée Découverte de Juillet 2024!

Nous les félicitons une fois de plus pour leur engagement et leur souhaitons la bienvenue dans la grande famille des Sapeurs-Pompiers!

## Retour sur nos évènements en images



Les mots du président et du Chef de Corps:

*"Chers amis de nos Sapeurs-Pompiers,*

*En cette fin d'année, nous vous remercions pour votre soutien envers nos sapeurs-pompiers, dévoués à votre sécurité toute au long de l'année.*

*Sans votre visite lors de nos manifestations et sans vos dons, notre corps de Sapeurs-Pompiers ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.*

*Notre activité évolue d'année en année, et nos besoins en équipement avec.*

*Les municipalités répondent toujours présentes et sont à notre écoute en cas de demandes urgentes ou besoins exceptionnels.*

*Nous tenons donc également à remercier les représentants des communes d'Attenschwiller et de Michelbach-le-haut pour leur soutien, à nouveau sans faille tout au long de cette année.*

*C'est pour nous à chaque évènement un plaisir de vous retrouver et de vous faire découvrir ce qui nous passionne dans nos activités.*

*Il ne nous reste qu'à vous souhaiter, au nom de l'ensemble de nos actifs et de membres, de très belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous, un' e gueta rutsch!"*

**David Sutter**  
Président de l'amicale

Contact:  
amicale.spa@gmail.com



**Olivier SCHNEBERGER**  
Chef de Corps

Contact:  
cpini.spa@gmail.com



## La Musique Liberté

La Musique Liberté existe depuis plus de 100 ans et est un pilier associatif dans le village. Nous comptons une trentaine de membres actifs, dynamiques et toujours prêts à relever de nouveaux défis. Cette année encore fut riche en événements et en manifestations musicales...

Le but de notre association est de faire de la musique de tout genre entre amis et de passer de bons moments de camaraderie et de convivialité. Nos répétitions se déroulent les jeudis soir entre 20h et 22h sous la direction de Laurent Weisbeck, professeur de trombone au conservatoire de Belfort-Montbéliard.

Chez nous, un seul mot d'ordre : se faire plaisir !!!

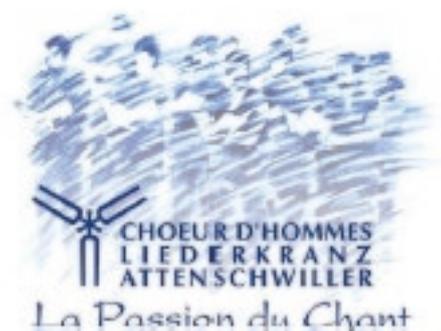
Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. L'essayer c'est l'adopter.



## Chœur d'Hommes Liederkrantz

Le Chœur d'Hommes Liederkrantz proposera deux concerts de Noël cette année. Il serait heureux de pouvoir vous saluer à cette occasion :

- **Dimanche 22 décembre** : Concert de Noël en l'église de Moernach.
- **Judi 26 décembre (19h)** : Concert de Noël en l'église d'Attenschwiller.  
Ce concert sera en hommage à Raymond Sutter.



### Et un petit message aux messieurs :

si vous aussi vous désirez vivre et partager l'émotion que procure le chant choral, notre porte vous est grande ouverte ! Nous répétons tous les lundis à 20h à la salle polyvalente. Venez nous rencontrer, sans engagement, juste pour la Passion du Chant.

Le Chœur d'Hommes Liederkrantz vous souhaite une belle fête de Noël et une très bonne et heureuse année 2025 « en-chantée ».

Contact : Pierre-Paul KIENTZ 06 10 52 82 70

[www.liederkrantz.fr](http://www.liederkrantz.fr)

Facebook : Chœur d'hommes Liederkrantz d'Attenschwiller

## EXPOSITION AVICOLE

Comme chaque année, l'association des aviculteurs organise son exposition annuelle.

L'occasion pour petits et grands, éleveurs passionnés et simples visiteurs, de découvrir ou de redécouvrir une sélection d'animaux de basse-cour et d'ornement.

Merci pour votre soutien !

Au menu dimanche midi : carpes frites salade et dessert à partager en famille ou entre amis.

**Rendez-vous les 08 et 09 novembre 2025 à la salle polyvalente pour notre exposition annuelle.**



## MARCHE AUX PUCES / BOURSE



A nouveau cette année, les exposants et le public ont été présents lors de notre traditionnel marché aux puces / bourse.

Nous avons la chance d'avoir la possibilité de proposer des emplacements intérieurs et extérieurs ce qui permet de maintenir la manifestation peu importe la météo.

Des viennoiseries le matin aux grillades le midi en passant par le stand de pâtisseries maison, exposants et public peuvent se restaurer tout au long de la journée.

**Retrouvez-nous le dimanche 08 juin 2025 pour la prochaine édition.**

## Le V3F présent aux Jeux Olympiques de Paris

Le sport français a vécu avec les Jeux Olympiques de Paris un moment incroyable où tous les projecteurs ont été braqués sur l'ensemble des disciplines sportives et où le savoir-faire de notre pays en matière d'organisation d'événements s'est une nouvelle fois exprimé. Cette promotion du sport a largement profité au V3F qui enregistre de nombreux nouveaux pratiquants, tant chez les jeunes que chez les adultes.



V3F - Volant des 3 Frontières

*Du badminton 7 jours sur 7*

Par ailleurs, ceux qui étaient présents sur les Jeux, soit comme bénévoles, soit comme spectateurs, en ont gardé des souvenirs inoubliables. Le V3F a contribué, avec certains de ses licenciés en tant que volontaires pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, à la réussite de ce rendez-vous mondial. Citons particulièrement Dominique ALLEMANN qui a été juge de ligne lors des compétitions paralympiques de badminton. Gaëtan MITTELHEISSER a également été au service des joueurs paralympiques avec ses compétences professionnelles de kinésithérapeute. Benoît BONJOUR s'est impliqué du côté de l'organisation avec la gestion des bénévoles sur le site de Lille. Vinca LARDANS a eu la charge de l'accueil des personnalités pour la salle de La Chapelle où se déroulaient les compétitions de badminton. Pour tous, ce fut une expérience inoubliable et une fierté d'avoir contribué à la réussite de ces Jeux. Ils sont revenus avec un enthousiasme renouvelé et une volonté de poursuivre l'aventure en s'investissant davantage dans les nombreuses activités du V3F.

Pour toutes les personnes qui souhaiteraient avoir des informations supplémentaires sur le V3F – Volant des 3 Frontières, merci de consulter le site internet ([www.v3f.fr](http://www.v3f.fr)) ou la page Facebook ([www.facebook.com/V3Fbadminton](http://www.facebook.com/V3Fbadminton)).

## Territoire d'Énergie Alsace

Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

### Les missions de TEA

- Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;
- Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;



- Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;
- Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;
- Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

### Actualité 2024 de TEA

- La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;
- À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;
- Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;
- Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz » ;



# Plan du village



**Commune de  
Attenschwiller**

**S'Neyscha vom Dorf**  
est édité par la commune de Attenschwiller  
3 rue Charles de Gaulle  
☎ 03 89 68 60 14 ☎ 03 89 68 73 46  
🌐 [www.attenschwiller.com](http://www.attenschwiller.com)  
✉ [marie@attenschwiller.com](mailto:marie@attenschwiller.com)

Responsables de la publication  
Denis WIEDERKEHR : Maire

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trim. 2024  
Mise en page et impression : 🌐 [www.wilo-design.com](http://www.wilo-design.com)